

LE COIN DE LA HALA'HA

Que fait-on à Chavouot?

La veille de Chavouot tombe cette année le dimanche soir 12 juin 2005. Il conviendra de préparer un nombre suffisant de bougies et de bougeoirs pour les deux jours de fête. Dimanche soir 12 juin (à Paris avant 21h34), les femmes allumeront les 2 bougies de la fête (les jeunes filles et les petites filles n'allumeront qu'une bougie), avec les bénédictions: 1) "Barou'h Ata Ado-nay Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bemitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chèl Yom Tov" ("Béni sois-Tu Eternel, Roi du monde, Qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné d'allumer les bougies du jour de fête") et 2) "Barou'h Ata Ado-nay Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Véhigianou Lizmane Hazé" - ("Béni sois-Tu Eternel, Roi du monde, Qui nous as fait vivre exister et nous as fait parvenir à ce moment").

Lundi soir 13 juin, elles allumeront les bougies de la fête (à Paris après 23h00), à partir d'une flamme allumée avant dimanche soir (par exemple la veilleuse d'un chauffe-eau ou d'une cuisinière, ou une bougie spéciale de vingt-quatre heures) et diront les mêmes bénédictions.

La fête se termine mardi soir 14 juin après 23h00 (heure de Paris).

Il est de coutume d'étudier toute la première nuit de Chavouot (cette année de dimanche à lundi).

Tous, hommes, femmes et enfants, même les nourrissons, se rendront à la synagogue lundi matin 13 juin pour écouter la lecture des Dix Commandements. On marque ainsi l'unité du peuple juif autour de la Torah, et on renouvelle l'engagement d'observer ses préceptes.

On a l'habitude de prendre un repas lacté avant le vrai repas de vendredi midi.

Mardi 14 juin, on récite à la synagogue, pendant l'office du matin, la prière de Yzkor pour le souvenir des disparus: on donnera, avant ou après la fête, de l'argent à la Tsédaka pour leur mérite.

F.L.

C 5765 La Fête du Don de la Torah

H
A
V
O
U
O
T

Enfants juifs, garçons et filles,
vous êtes les garants de notre TORAH

CHAVOUOT
EST VOTRE FÊTE !

SOYONS TOUS PRÉSENTS
A LA SYNAGOGUE

LUNDI MATIN
13 JUN 2005 - 6 SIVAN 5765

POUR ÉCOUTER LES 10
COMMANDEMENTS

Israël FIXE au tarif local ! 0.014

Appelez le **0811 65 48 48**
puis composez le n° de votre correspondant!

SANS INSCRIPTION ! SANS ABBONNEMENT ! SANS CODE!

Israël FIXE Europe FIXE+GSM
USA FIXE+GSM Europe FIXE+GSM
Canada FIXE+GSM

Service clientèle: 7/7, de 8h à 21h 0811 600 364* www.no-limit-telecom.com

FABRICANT VENTE DIRECTE
LAMYLITERIE
DÉPÔTITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMONS

MATELAS GARANTIS SANS CHAATNEZ
Matelas - Sommier
Banquettes - Clic-clac
Futons - Couettes
Lits électriques

Jusqu'à 50% moins cher, que leurs équivalents griffés

Fabricant depuis 70 ans, au service de la Communauté
Spécialiste du lit jumeau avec assemblage exclusif

Ouvert du Dimanche au Vendredi
Fermé le Samedi

01 47 00 73 55
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille
www.lamyliterie.fr

Garage Direct Auto

CARROSSERIE, PEINTURE, MÉCANIQUE

Ouverture de notre nouvel espace de vente de voitures d'occasions

43, chemin des Vignes-Bobigny
Tél: 01 48 44 00 88

Agréé par des compagnies d'assurances

ParisCacher
ET ORIGINAL COURRIER DE LA COMMUNAUTÉ

ParisCacher® est le premier journal gratuit de petites annonces de notre communauté, distribué tous les mois à 20.000 exemplaires dans l'ensemble des points de vente Cacher de Paris et d'Ile de France.

Pour les particuliers les petites annonces sont gratuites. Parution de juillet, rédigez et renvoyez votre petite annonce à: ParisCacher®, 38 rue de Moscou 75008 Paris, au faxer la ou 01 44 70 49 46

électro-ménager+hi-fi+meuble+informatique
mobilier d'occasion+mobilier+auto+voiture
emploi+encontr+marriage+histoire+colinde+course

Tél.: 0805 020 009 appel gratuit

YVES SCETBON
"le pro du permis"

vous attend dans l'une de ses 3 agences:

187, bd Voltaire 75011 Paris ☎ 01 43 70 08 04
7, rue Falkirk 94000 Créteil ☎ 01 49 56 96 96

48, rue du G^{al} de Gaulle 94350 Villiers ☎ 01 49 30 12 00

GRUPE **BLANC BLEU**

N'hésitez pas à consulter notre site
www.blanc-bleu.fr
Email: blanc-bleu@infonie.fr

SILVER STORE
Votre spécialiste du cadeau et de l'article judaïca

Nouveau dans la communauté **Liste de Bar Mitsva**

Un stand de cadeaux (livres, articles judaïca, ...) maintenant disponible sur votre lieu de réception sur demande.

Votre enfant choisit sa liste de bar-mitsva et votre invité, qui n'aura pas eu le temps de lui acheter son cadeau choisit à son tour ce qu'il veut offrir.

Vous le demandez, Silver Store le fait !
SPECIALISTE 'HASSIDOUT 'HABAD

SILVER STORE: 69, rue Petit 75019 Paris Tél 01 42 00 13 60

VOTRE BOÎTE DE TSÉDAKA EST PLEINE!

Merci de la rapporter au **Beth Loubavitch:**
8, rue Lamartine - 75009 Paris

ou de nous contacter par téléphone au **01 45 26 87 60**

NOUS NOUS FERONS UN PLAISIR DE VENIR LA CHERCHER

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

La Sidra de la Semaine



BETH LOUBAVITCH

37

38^{ème} année

→ CHABBAT PARACHAT NASSO 4 SIVAN 5765 / 11 JUIN 2005 [Avot 6] & CHAVOUOT 6 & 7 SIVAN 5765 / 13 & 14 JUIN 2005

Editorial

Le temps éternel

Les civilisations passées ont laissé, comme un souvenir de leur grandeur et une marque tragique de leur mortalité, les ruines de monuments grandioses. Sans doute ces derniers ont-ils, en leur temps, marqué la conscience et l'imaginaire des hommes. Avant de, peu à peu, disparaître. Pour sa part, le peuple juif a construit un édifice sur lequel le temps ne peut avoir de prise puisqu'il en est l'instrument de mesure: le calendrier. Oeuvre d'équilibre et d'harmonie, il abrite nos âmes avec plus de certitude qu'un palais accueille le corps. Il n'est ainsi guère étonnant que, les jours passant, tous emplis d'une impatience croissante, nous voyons apparaître, avec une éternelle émotion, le rendez-vous majeur: la fête de Chavouot, le Don de la Torah. Assemblés au pied du Mont Sinaï, nous avons attendu, unis plus profondément qu'on saurait le dire, "comme un seul homme avec un seul cœur" dit le Texte. Et, en cet instant où D.ieu est "descendu" sur Sa création, où le monde a suspendu sa rumeur, quelque chose a radicalement changé pour toujours. En cet instant d'éternité, la Parole Divine a pénétré la matière. La grande Voie des Dix Commandements s'est élevée et, par elle, tout ce qui faisait obstacle au lien avec D.ieu a disparu. A partir de ce moment, tout acte accompli par l'homme peut être un élément de Son service, tout concourt à porter l'univers à son accomplissement. A partir de ce jour, plus rien ne sera jamais pareil.

Depuis cet événement, les siècles ont passé. Le temps historique s'est écoulé sans jamais interrompre son cours, laissant parfois croire que tout cela n'est jamais que le récit d'une antiquité de plus en plus reculée. Mais le temps spirituel ne s'efface jamais. D'année en année, lorsque la date de l'événement revient, tous les éléments qui en ont constitué à la fois la trame et le sens réapparaissent avec une puissance nouvelle et une profondeur inégalée.

C'est ainsi que, lorsque, cette année, retentissent dans les synagogues les Dix Commandements, il ne s'agit pas que d'un rappel utile et nostalgique. Il s'agit d'un vécu ferme et confiant. Tendus dans l'écoute et la mise en œuvre de ces mots, nous savons que c'est le Projet Divin qu'ils proclament et que nous en sommes les acteurs.

H. Nisenbaum

Vivre avec la Paracha

■ Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch ■

Des fêlures dans un mariage

La Parachah Nasso renferme les lois concernant la Sota, une femme soupçonnée de conduite immo-deste. Quand un homme donne à sa femme un avertissement, lui interdisant de s'isoler avec un certain homme et qu'elle ne tient pas compte de cet avertissement, elle entre dans la catégorie de Sota. Quand bien même elle n'aurait pas été jusqu'à commettre d'adultère, le fait même de s'être isolée avec cet homme après en avoir été dissuadée, l'oblige à subir l'examen que décrit cette section de la Torah. La relation entre un mari humain et son épouse reflète l'alliance entre D.ieu et le Peuple Juif. Il s'en suit donc que les lois concernant la Sota ont leur parallèle dans les lois régissant les rapports entre D.ieu et les Juifs.

Le commandement "tu n'auras pas d'autres dieux en Ma présence" peut s'interpréter comme l'avertissement de D.ieu au peuple juif de ne pas rechercher l'intimité avec d'autres. Néanmoins, lorsque l'on observe notre relation avec D.ieu, il est difficile de concevoir quelque chose de comparable au fait de se trouver seule avec un autre homme. En effet, comment est-il possible de se cacher de D.ieu, "il n'existe pas de lieu où Il ne se trouve pas"? Nous sommes toujours surveillés par D.ieu, "si un individu se cache dans des lieux secrets, ne le verrai-je pas?", s'exclame en effet D.ieu.

Comment donc les Juifs peuvent-ils se dissimuler comme si D.ieu ne pouvait les voir?

La réponse à cette question dépend



→ Chabbat Parachat NASSO

Horaires d'entrée du Chabbat

→ PROVINCE

> Strasbourg 21.14	> Nice 20.53
> Lyon 21.12	> Nancy/Metz 21.20
> Marseille 21.00	> Grenoble 21.05
> Bordeaux 21.30	> Montpellier 21.06
> Toulouse 21.16	> Lille 21.40

Paris & Région Parisienne

Entrée : 21h33 - Sortie : 22h58

à partir du dimanche 5 juin

Heure limite du Chema : 9h49

Pose des Téléfines : 4h20

→ 1^{er} et 2^{ème} soir de Chavouot

→ PROVINCE

	12/06 avant	13/06 après		12/06 avant	13/06 après
> Stras.	21.15	22.36	> Nice	20.53	22.06
> Lyon	21.12	22.29	> Nan/Me.	21.21	22.44
> Mars.	21.00	22.12	> Gren.	21.05	22.20
> Bord.	21.31	22.46	> Montp.	21.06	22.20
> Toul.	21.16	22.29	> Lille	21.41	23.09

Paris & Région Parisienne

1^{er} soir : avant 21h34

2^{ème} soir : après 23h00

Sortie : 23h00

Vivre avec la Paracha

suite de la page 1

du concept qui suit: nos Sages déclarent qu'en ce qui concerne une personne orgueilleuse, D.ieu dit: "Lui et Moi ne pouvons résider dans le même endroit". Ainsi l'orgueil a pour conséquence un voilement de D.ieu. D.ieu ne peut se trouver là où se tient un orgueilleux, c'est comme si D.ieu ne le voit pas. Il y est fait allusion dans l'interprétation qu'offre le Baal Chem Tov sur le verset cité plus haut: "Si une personne se cache dans des lieux secrets, à cause de son "Moi", Je ne le verrai pas".

Quand un époux peut-il retirer son avertissement?

Nos Sages enseignent: "quand un époux retire son avertissement [à sa femme], l'avertissement est retiré". Cela signifie que c'est comme s'il n'avait jamais émis cet avertissement.

Ils expliquent néanmoins qu'un mari n'a le droit de le faire qu'avant que sa femme s'isole avec l'homme dont il est question. Une fois qu'elle est seule avec lui, l'avertissement ne peut plus être retiré et la femme doit boire les eaux amères [processus par lequel elle doit passer si elle a été découverte avec cet homme].

La raison en est que tant qu'elle ne s'est pas isolée, l'avertissement de son mari ne s'est pas trouvé soutenu par sa conduite. De même qu'il a l'autorité sur son avertissement, il peut le retirer. Mais une fois qu'elle s'est isolée, c'est la Torah qui requiert qu'elle boive les eaux amères. Et son mari n'a alors plus aucune autorité sur les injonctions de la Torah.

Le Talmud de Jérusalem semble différer dans son approche, statuant que le mari peut retirer son avertissement jusqu'au moment où les écritures du parchemin de la Torah requis dans l'enquête sur la Sota est dissout dans l'eau.

Le Gaon de Ragatchov explique qu'en fait il n'existe aucune différence entre l'opinion du Talmud de Jérusalem et celui de Babylone. Le Talmud de Jérusalem parle d'une rencontre qui ne serait pas interdite par la Torah, malgré l'interdiction du mari, comme celle de s'isoler avec son père ou avec cent hommes en même temps. Puisque cette interdiction n'émane que du mari, s'il la retire, il n'y a plus aucune raison pour que la rencontre n'ait pas lieu.

L'on peut faire un parallèle avec le lien qui unit D.ieu et le Peuple Juif. Puisqu'aucun lieu n'est privé de la présence de D.ieu, il n'y a en fait aucune possibilité pour une relation privée en dehors de Lui. Quand D.ieu considère-t-il que la personne est "seule" sans Lui? Quand son orgueil bannit la présence Divine: "tous ceux qui ont un cœur hautain sont une abomination pour D.ieu".

Puisque la possibilité d'être séparé de D.ieu dépend donc exclusivement de Sa volonté,

D.ieu peut toujours "retirer Son avertissement" même quand il a été ignoré.

Faire de la Torah une partie de son être

Jusqu'à quand l'avertissement peut-il être retiré? Jusqu'à ce que le texte du parchemin soit dissout.

Dissoudre les lettres du parchemin implique qu'avant d'être effacées les lettres et le parchemin ne forment pas un tout unique. Car dans le cas inverse, il aurait été impossible de les effacer. Pour donner une analogie, quand des lettres sont gravées dans la pierre, il est impossible de détruire les lettres sans détruire la pierre elle-même.

Il existe une similitude avec notre service divin. Certains Juifs étudient la Torah d'une manière ressemblant à la gravure, c'est-à-dire qu'il est impossible d'effacer les lettres de la Torah de leur être; eux et la Torah forment un tout unique et indissociable.

Dans un tel cas, même si le Juif se sépare de D.ieu parce que son orgueil a pour conséquence que D.ieu Se cache de lui, cette autosatisfaction n'a affecté que les dimensions extérieures de sa personne. Le pardon de D.ieu peut l'effacer ainsi que tous les obstacles qui se sont dressés et D.ieu est "généreux dans le pardon"

Mais quand les lettres "sont gommées", c'est-à-dire qu'il devient apparent que l'individu et la Torah forment deux entités séparées, il est possible que son égocentrisme ait pénétré son être même et les lois de la Sota vont dès lors s'appliquer à lui.

Qu'est-il exigé de la Sota? Qu'elle apporte une offrande d'orge, ce à quoi nos Sages se réfèrent comme à "un aliment animal". Cette offrande est un dixième d'un éphah, autrement dit la taille de l'offrande apportée par les plus indigents. Dans le contexte spirituel, cela signifie que la personne réalise qu'"elle s'est appauvrie dans le domaine de la connaissance" comme un animal qui n'en possède aucune.

Quand l'homme annihile son égocentrisme à ce point, il se purifie et peut renouer son lien avec D.ieu. En réalité, il atteint alors une élévation supérieure à celle qu'il détenait précédemment, c'est ce qu'implique la promesse: "et elle sera acquittée et donnera une descendance". Nos Sages interprètent ce verset comme signifiant que "si elle avait des difficultés à donner naissance, elle le fera désormais facilement".

Dans le domaine spirituel, "la descendance des justes" et "Ton peuple n'est constitué que de justes" "sont les mitsvot et les bonnes actions".

En fait, la personne parviendra aux niveaux les plus élevés car "là où se tient un Baal Techouvah [celui qui fait un retour vers D.ieu] même un juste parfait ne peut pas se tenir".



Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Samedi 11 juin - 4 Sivan

Mitsva positive n° 236: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

Dimanche 12 juin - 5 Sivan

Même étude que la veille.

Lundi 13 juin - 6 Sivan

Même étude que la veille.

Mitsva négative n° 289: C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous tuer les uns les autres.

Mitsva négative 296: Il est interdit d'accepter une rançon offerte pour l'auteur d'un homicide par négligence dans le but de le dispenser de l'exil (dans une ville de refuge). Au contraire, il doit subir l'exil dans tous les cas.

Mardi 14 juin - 7 Sivan

Mitsva positive n° 225: Il s'agit du commandement selon lequel nous devons obliger un meurtrier involontaire à quitter sa ville et à aller habiter dans une ville de refuge.

Mitsva négative 295: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accepter une rançon pour celui qui a commis délibérément un meurtre. Au contraire, on doit le mettre à mort dans tous les cas.

Mitsva négative 292: Il est interdit d'exécuter un criminel, au moment où il a déjà accompli sous nos yeux une transgression passible de la peine de mort, avant de l'avoir fait passer en jugement. Au contraire, il doit faire l'objet d'un procès et des témoins seront entendus par le tribunal. Il faut nous contenter de faire notre déposition et laisser au tribunal le soin de juger quelle sanction il y a lieu de prononcer contre lui.

Mercredi 15 juin - 8 Sivan

Mitsva positive n° 247: Il s'agit du commandement qui nous enjoint de nous porter au secours d'une personne menacée par un agresseur, même au prix de la vie de ce dernier. En d'autres termes, nous devons tuer l'agresseur s'il nous est impossible de sauver la personne menacée sans cela.

Mitsva positive n° 293: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir le moindre égard pour la vie d'un agresseur.

Mitsva négative n° 297: C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous abstenir de sauver la vie d'un Juif, lorsque nous le voyons en danger de mort et d'anéantissement, s'il est en notre pouvoir de

le sauver.

Mitsva positive n° 182: Il s'agit du commandement nous enjoignant de réserver six villes de refuge qui seront prêtes à accueillir tout homme ayant commis un homicide involontaire. Il faut aussi préparer l'accès à ces villes, en le maintenant en bon état et l'on n'y laissera pas d'obstacles empêchant le fugitif de s'échapper.

Jedi 16 juin - 9 Sivan

Mitsva positive n° 181: Il s'agit du commandement nous enjoignant de briser la nuque d'une génisse si nous trouvons un mort dans un champ, dont on ne connaît pas le meurtrier.

Mitsva négative n° 309: C'est l'interdiction qui nous a été faite de semer et labourer le bas-fond sauvage où on a brisé la nuque de la génisse.

Mitsva négative n° 298: Il nous est interdit de laisser les sources de danger ou des obstacles dans le domaine public et privé, pour éviter qu'ils ne soient la cause d'accidents mortels pour des hommes.

Mitsva positive n° 184: Il s'agit du commandement nous incitant d'éloigner toute embûche, tout danger qui pourrait menacer la sécurité de tous les endroits où nous demeurons, c'est-à-dire que nous devons construire une barrière autour des toits, puits, fossés et endroits similaires pour que personne n'y ou n'en tombe.

Vendredi 17 juin - 10 Sivan

Mitsva négative n° 299: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'induire son prochain en erreur par un conseil

Mitsva positive n° 202: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de décharger une bête qui succombe sous son fardeau, dans le champ.

Mitsva positive n° 203: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'aider un homme à relever une charge sur sa bête ou sur lui-même s'il est seul, après qu'elle ait été déchargée par nos soins ou par quelqu'un d'autre.

Mitsva positive n° 270: Il nous est interdit d'abandonner celui qui, en chemin, succombe sous son fardeau. Au contraire, nous devons l'aider en le déchargeant de son fardeau jusqu'à ce qu'il puisse le réinstaller et nous devons soulever avec lui sa charge jusque sur son dos ou sur celui de sa bête.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site WWW.LOUBAVITCH.FR

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris
Directeur de la publication: Y. Benhamou
Impression: Imprimerie de Chabrol 189 rue d'Aubervilliers 75018 Paris
Tiré à 25 000 exemplaires ISSN 1762 - 5440

Deux siècles plus tard

Il y a environ 125 ans, un de mes ancêtres a acquis un volume de Michnayot publié à Zürich en Suisse en 1814. Entouré d'une reliure en cuir, il avait dû être impressionnant à sa sortie de l'imprimerie Gutenberg Press.

Ce qui est arrivé à ce livre pendant ses premières années restera sans doute à jamais un mystère. Ce que nous savons pourtant, c'est qu'à un moment donné il a été acheté par mon grand-oncle Ben. Durant sa longue vie, mon grand-oncle exerça des centaines de métiers, y compris éleveur de volailles, mécanicien et négociant. Malheureusement la vie était dure et oncle Ben n'eut jamais l'occasion d'étudier le judaïsme. Ce volume qui avait sans doute été utilisé par d'innombrables individus dans sa vie finit par être déposé dans un placard sombre et poussiéreux, chez oncle Ben.

Des guerres fauchèrent des millions de victimes, des présidents furent élus, l'état d'Israël fut créé, des enfants naquirent, des garçons célébrèrent leur Bar Mitsva et, durant tout ce temps, le livre patienta, sous une couche de poussière de plus en plus épaisse.

A l'âge de 89 ans, oncle Ben décéda, laissant derrière lui sa femme âgée de 69 ans et une modeste maison. Mon oncle Mel et mon père aidèrent admirablement ma tante à affronter cette épreuve et, par la suite, à déménager dans un appartement situé dans une résidence pour personnes âgées. Quand ils l'assistèrent pour emballer ses affaires, ils trouvèrent le magnifique livre trônant majestueusement dans le placard sombre et poussiéreux. Tout en soufflant littéralement sur la poussière, Papa examina soigneusement les pages. Mais tout était écrit en hébreu, il était incapable de le déchiffrer.

Comme ma grand-tante était souffrante, mon père ne pouvait lui poser beaucoup de questions au sujet du livre qu'il m'envoya, en me demandant d'en parler à mon rabbin.

Quand je le reçus, je pensai d'abord qu'il s'agis-

sait d'un 'Houmach, un des cinq livres de la Torah. Mais après un examen plus approfondi, je réalisai qu'il ressemblait plutôt au texte que nous utilisons à la synagogue de Reno (Nevada nord) quand nous étudions la Guemara (le Talmud). Etant donné l'âge du livre et sa valeur certaine, j'avais hâte de le montrer à notre rabbin.

Un jour plus tard, je reçus un e-mail du rabbin, informant notre communauté - petite mais en pleine expansion - qu'un des fidèles avait perdu sa mère et que nous devions nous réunir pour lui permettre de réciter le Kaddich en présence de dix hommes. Je profitai de l'occasion pour apporter le livre au Beth 'Habad et le montrer à Rav Mendel Cunin avant le début de l'office du soir.

Rav Cunin saisit le livre avec beaucoup d'égards et, après avoir scruté la page de garde déclara que c'était un volume de Michnayot publié il y a au moins 191 ans. Il remarqua que les pages étaient d'ailleurs faites en tissu et non en papier et que, vu son âge, ce livre était très bien conservé.

Quelques minutes plus tard, l'office commença et on aida notre ami en deuil à accomplir le devoir d'un fils envers un parent disparu. A la fin de l'office, Rav Cunin nous apprit qu'il est de tradition d'étudier la Michna quand un membre de la communauté doit réciter le Kaddich de l'orphelin.

"Nous allons utiliser le livre que Steve vient d'apporter ce soir, un livre qui a plus de 191 ans!" Il prit le livre qui avait été écrit juste quelques années après la signature de la Déclaration de l'Indépendance américaine et étudia un passage évoquant la recherche du 'Hamets avant la fête de Pessa'h.

Après ce discours, il ferma lentement le livre, l'embrassa comme le veut la coutume et me le rendit.

Le lendemain matin, nous nous sommes de nouveau réunis pour que notre ami puisse encore réciter le Kaddich. Avant l'office, nous avons bavardé ensemble en remarquant comme il était

extraordinaire qu'après toutes ces années passées dans l'ombre, ce livre avait de nouveau été utilisé pour être une source d'étude et d'inspiration. Rav Cunin expliqua que les lettres hébraïques formant le mot "Michna" sont les mêmes que celles du mot "Nechama", l'âme. Il ajouta que les deux, c'est-à-dire la Torah et l'âme sont éternelles.

Ses mots agirent en moi comme une décharge électrique: chaque chapitre, chaque phrase, chaque mot, chaque lettre de la Torah sont véritablement éternels. Les mots que nous lisons maintenant sont les mêmes que ceux que nos ancêtres étudièrent avec Moïse dans le désert du Sinaï. Transmis de génération en génération, ces mots qui apportent lumière et réconfort aux Juifs n'ont jamais changé et ne changeront jamais. C'est le fil d'Ariane qui a uni le peuple juif durant des siècles. Et maintenant, des dizaines d'années après son édition et, en tout cas, pour la première fois après trente ans de mise au placard, ces mots de sagesse ont de nouveau eu l'occasion d'illuminer les esprits et les âmes d'une communauté naissante dans "la plus grande des petites villes du monde" Reno, dans le Nevada.

Ce livre inestimable avait certainement inspiré de nombreuses personnes. Il avait été transmis de main à main, de parent en connaissance, il avait été transporté sur des milliers de kilomètres, il avait résidé dans de nombreuses villes entre Zürich et Reno. Et pourtant, plus de 191 ans après que l'encre ait caressé les pages en tissu de ce livre si spécial, il était arrivé juste à temps pour réconforter un orphelin en peine et ses amis dans la petite synagogue de Reno comme s'il y avait été prédestiné près de deux siècles auparavant.

Coïncidence? Je ne le pense pas!

Steve Hyatt - Le'haim

Shyatt@rgs.com

Traduit par Feiga Lubecki



Etincelles de Machia'h

● Le secret du secret

Les premiers 'Hassidim, citant le troisième Rabbi de Loubavitch, le Tséma'h Tsédek, ont enseigné:

La Torah comporte quatre niveaux d'interprétation: le "Pchat" ou "sens premier", le "Rémez" ou "sens allusif", le "Drach" ou "sens homilétique" et le "Sod", "sens ésotérique" ou littéralement "secret". Chacun de ces quatre niveaux se subdivise par les quatre autres. Ainsi, pour le "Sod", on trouvera la partie "Pchat" du "Sod", la partie "Rémez" du "Sod" etc.

Le "Pchat" du "Sod" a été révélé par Rabbi Chimon bar Yo'haï. Le "Rémez" du "Sod" l'a été par Rabbi Its'hak Louria, le Ari Zal. Le "Drouch" du "Sod" a été révélé par le Baal Chem Tov. Quant au "Sod" du "Sod", il le sera par le Machia'h.

(d'après la tradition 'hassidique) H.N.

HORIZON EXAMS

SOUTIEN SCOLAIRE

COURS PARTICULIERS

- > suivi personnalisé
- > du primaire au supérieur
- > des professeurs pédagogues

50%
de réduction
d'impôts

☎ 01 48 08 53 59

www.horizonexams.fr